

BASILIQUE SAINT-SERNIN
NOTRE-DAME DU TAUR — SAINT HILAIRE
SAINT-PIERRE DES CHARTREUX

Dimanche 23 septembre 2018
25^e dimanche du temps ordinaire

**LA CLAUSE DE CONSCIENCE,
TRÈS RÉGLEMENTÉE ET RÉGULIÈREMENT
REMISE EN CAUSE.**

Ses propos ne sont pas passés inaperçus. B. de Rochambeau, pdt du Syndicat national des gynécobstétriciens, déclarait : « Nous ne sommes pas là pour retirer des vies. » Et faisait, dès lors, valoir sa « conscience » pour ne pas pratiquer d'IVG : « La loi me protège, et ma conscience, aussi. » Cette déclaration faisait écho à la décision de trois praticiens du centre hospitalier du Bailleul (Sarthe) de mettre eux aussi en avant leur clause de conscience. Ce centre ne pratiquait donc plus d'IVG depuis janvier 2018, faute de personnel, orientant les patientes dans les hôpitaux alentour. M. Schiappa, sec. d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et élue de la Sarthe, déclarait : « L'IVG est un droit, aucune femme en France ne peut être empêchée dans les faits d'accéder à l'IVG, en Sarthe comme ailleurs. »

Clause de conscience des médecins ? L'ordre national des médecins la définit ainsi : « La clause de conscience, c'est, pour le médecin, le droit de refuser la réalisation d'un acte médical pourtant autorisé par la loi mais qu'il estimerait contraire à ses propres convictions personnelles, professionnelles ou éthiques. » La clause de conscience relative à l'IVG, est définie par l'art. R. 4127-18 : « Un médecin ne peut pratiquer une interruption volontaire de grossesse que dans les cas et les conditions prévus par la loi ; il est toujours libre de s'y refuser et doit en informer l'intéressée dans les conditions et délais prévus par la loi. »

Quels textes précis réglementent la clause de conscience ?

La loi Veil de 1975 sur l'interruption volontaire de grossesse évoque pour la première fois la possibilité de se récuser au motif de ce principe déjà édicté dans l'article 18 du Code de déontologie médicale. Le 27 juin 2001, le Conseil constitutionnel reconnaît la liberté de conscience comme un principe fondamental. La loi de 2001 relative à l'IVG, sans évoquer la « clause de conscience », reconnaît le droit au refus de soins par le médecin. La loi de 2002 relative aux droits des malades reconnaît au médecin le droit de se récuser : « Le médecin a le droit de refuser ses soins pour des raisons personnelles ou professionnelles. »

La clause de conscience est-elle menacée ? V. Séhier, coprésidente du Planning familial, a réagi aux propos de B. de Rochambeau : « La clause de conscience est une entorse au droit des femmes et à leur santé. » N. Grelet-Certenais, sénatrice PS de la Sarthe, affirmait qu'il était « intolérable que des médecins refusent de pratiquer l'IVG en faisant valoir des réticences d'ordre personnel ou éthique ». Pour autant, cette clause a été réaffirmée à de nombreuses reprises. Selon Caroline Roux, déléguée générale adjointe d'Alliance Vita : « Les médecins y restent donc très attachés. »

(Sources : lavie.fr)

TRÉSOR DE LA FOI

« Seigneur, fais de moi un instrument de ta paix,
là où est la haine, que je mette l'amour.
Là où est l'offense, que je mette le pardon.
Là où est la discorde, que je mette l'union.
Là où est l'erreur, que je mette la vérité.
Là où est le doute, que je mette la foi.
Là où est le désespoir, que je mette l'espérance.

Là où sont les ténèbres, que je mette la lumière.
Là où est la tristesse, que je mette la joie.
O Seigneur, que je ne cherche pas tant à
être consolé qu'à consoler,
à être compris qu'à comprendre,
à être aimé qu'à aimer.

Car c'est en se donnant qu'on reçoit,
c'est en s'oubliant qu'on se retrouve,
c'est en pardonnant qu'on est pardonné,
c'est en mourant qu'on ressuscite à l'éternelle vie. »

Prière de saint François d'Assise (1182-1226)

INTENTIONS DE PRIÈRE DU PAPE DE SEPTEMBRE 2018

LES JEUNES D'AFRIQUE

*Pour que les jeunes du continent africain aient accès à
l'éducation et au travail dans leur propre pays.*

CALENDRIER PAROISSIAL

26/09, 14h30 > SALLE PAROISSIALE : Groupe biblique
02/10, 20h > PRESBYTÈRE : Équipe d'Animation Pastorale
04/10, 14h > SAINT-HILAIRE: Messe de rentrée de l'Immaculée
Conception
07/10, 10h > SAINT-HILAIRE : Messe de rentrée
10/10, 20h30 > PRESBYTÈRE : Liturgie
16/10, 10h > NOTRE-DAME DU TAUR : Célébration avec
École et Collège Ste Marie de Nevers

DATES A NOTER POUR 2018-2019

07/10 : Messe de rentrée à SAINT-HILAIRE
07/10 : Messe de rentrée à NOTRE-DAME. DU TAUR
11/11 : Messe pour la Paix (Centenaire de l'Armistice)
17/11 : Sortie des bénévoles
29/11 : SAINT-SATURNIN
02/12 : Entrées en catéchuménat + repas partagé
06/01 : Épiphanie, Fête des Peuples à la BASILIQUE SAINT-
SERVIN
24/02-1/03 : Pèlerinage à ROME
24/02-3/03 : Pèlerinage à TAIZÉ pour les Lycéens
06/03 : Cendres, entrée en Carême
07/03 : Inauguration du Chemin de Croix 2019
20/04 : Vigile de Pâques, baptêmes d'adultes
21/04 : Pâques, Résurrection du Seigneur
29/05-1/06 : Pèlerinage à BARCELONE pour les Jeunes
01/06 : 1^{res} Communions (Paroisse et SAINTE MARIE DE
NEVERS)
08/06 : Vigile de Pentecôte, confirmations d'adultes
09/06 : Pentecôte, **fête paroissiale**
16/06 : 1^{res} Communions de l'Immaculée Conception à
SAINT-HILAIRE
(23/06 : 1^{res} Communions de l'Immaculée Conception à
SAINT-HILAIRE)
29/06 : Profession de Foi de Sainte-Marie de Nevers
30/06 : Confirmation en doyenné à SAINT-SERNIN

CONCERTS SPIRITUELS

Ve. 21/12/2018 : Concert de Noël avec la Maitrise du Conservatoire

Di. 21/04/2019 : Concert de Pâques

Di. 9/06/2019 : Concert de Pentecôte

Je. 15/08/2019 : Concert de l'Assomption

BAPTEME, CONFIRMATION, 1^{re} COMMUNION

Il est possible d'être baptisé à tout âge, de même que l'on peut être préparé à la Confirmation et à la Communion.

Faites-le savoir autour de vous. Les candidats seront accompagnés par une équipe vers ces sacrements. Signaler la demande à l'un des prêtres de la paroisse ou envoyer un message à :

cure@basilique-saint-sernin.fr

LITURGIE DE LA PAROLE POUR LES ENFANTS

*Laissez venir à moi les enfants, ne les empêchez pas !
(Mt 19,14)*

Le dimanche, à SAINT-HILAIRE à **10h** et à SAINT-SERNIN à **10h30**, une liturgie de la parole est proposée aux enfants de 4 à 11 ans. Les enfants découvrent le texte du jour avec une pédagogie adaptée à leur âge. Ils participent à la suite de la messe avec toute l'assemblée. Partageons aux enfants les mots de la foi.

FLEURIR EN LITURGIE

A la rentrée, songez-vous à intégrer dans votre planning du temps pour servir Dieu ?

Il existe à la basilique un service qui allie créativité, louange, prière, fraternité, et fleurs à la liturgie. C'est le service Fleurir en Liturgie. Ces mots vous parlent ? Alors, nous serons ravies de vous accueillir dans l'équipe.

Nous nous retrouvons tous les samedis à 9h30 pour fleurir.

Contact > *fleurir-en-liturgie@basilique-saint-sernin.fr*

BAPTEMES

À SAINT-SERNIN

06/10 : Ilan QAS

14/10 : Lucas DELAGE

21/10 : Naomi, Andrea DIMITROV
Robin CERVINO

MARIAGES

À SAINT-SERNIN

28/09 : Alexandre MIALET & Claudia BOURGEOIS

29/09 : Brice MOURGUES & Withelyne RIGUEUR

27/10 : Aymeric GOUGNAUD DELAUNAY & Adèle BESSE

À NOTRE-DAME DU TAUR

22/09 : Stéphane GNAMIA & Sandrine PREVOT

OBSEQUES

À SAINT-SERNIN

15/09 : Flamme DUPRAT, 98 ans

#OBN :

OBJECTIF BONNE NOUVELLE

Le dimanche 21 octobre, dimanche mondial missionnaire, venez courir avec nous dans le cadre du Marathon de Toulouse, pour annoncer la Parole du Christ ou venez soutenir les coureurs !!!

L'idée ? Être visible au milieu des milliers de coureurs grâce à un tee-shirt sur lequel sera écrit « Viens, suis-moi » (Marc 10,21) signé Jésus.

Ce message simple ne manquera pas d'interpeller les sportifs qui courent et les nombreux supporters venus les encourager.

Que ce soit 10, 21, 42 kilomètres ou en relais... tout est bon pour le Seigneur !

Information : communication@diocese-toulouse.org

Évangile de Jésus Christ selon saint Marc

(Mc 9, 30-37)

En ce temps-là, Jésus traversait la Galilée avec ses disciples, et il ne voulait pas qu'on le sache, car il enseignait ses disciples en leur disant : « Le Fils de l'homme est livré aux mains des hommes ; ils le tueront et, trois jours après sa mort, il ressuscitera. » Mais les disciples ne comprenaient pas ces paroles et ils avaient peur de l'interroger.

Ils arrivèrent à Capharnaüm, et, une fois à la maison, Jésus leur demanda : « De quoi discutiez-vous en chemin ? » Ils se taisaient, car, en chemin, ils avaient discuté entre eux pour savoir qui était le plus grand.

S'étant assis, Jésus appela les Douze et leur dit : « Si quelqu'un veut être le premier, qu'il soit le dernier de tous et le serviteur de tous. » Prenant alors un enfant, il le plaça au milieu d'eux, l'embrassa, et leur dit : « Quiconque accueille en mon nom un enfant comme celui-ci, c'est moi qu'il accueille. Et celui qui m'accueille, ce n'est pas moi qu'il accueille, mais Celui qui m'a envoyé. »

INFOS PRATIQUES

ACCUEIL PRESBYTÈRE

13 place Saint-Sernin, 31000 Toulouse Tél. 05 61 21 80 45

Permanence du lundi au vendredi de 10h à 12h et les mardis et jeudis de 14h à 17h.

Contact : accueil@basilique-saint-sernin.fr

HORAIRES DES MESSES DOMINICALES

BASILIQUE SAINT-SERNIN : Dimanche : 9h 00, 10h 30, 18h30.

NOTRE-DAME-DU TAUR : Samedi 18h 30 – Dimanche 10h (in English) et 11h 30

SAINT-HILAIRE : Dimanche 10h (avec liturgie de la Parole pour les enfants)

OFFICES EN SEMAINE

SAINT-SERNIN : du lundi au samedi 9h00 > Messe

NOTRE-DAME-DU TAUR :

- lundi au vendredi 18h30 (sauf jours fériés, juillet et août) > Messe
- mardi 19h > Adoration
- le 1^{er} vendredi du mois 18h15 > Vêpres
- mercredi et vendredi 16h30 > Chapelet

CONFESSIONS PERMANENCE SACERDOTALE

NOTRE-DAME-DU-TAUR : du mercredi au vendredi, de 16h à 18h

SAINT-SERNIN : le dimanche, 17h

VISITES SPIRITUELLES DE LA BASILIQUE

Tous les samedis : 10h et 15h, le dimanche à 15h (*renseignements au kiosque, transept nord*)

INFOS GROUPES PAROISSIAUX

Se référer à la feuille en libre service «Les 5 essentiels»

* SALLES PAROISSIALES, 5 rue des Cuves-Saint-Sernin, 31000 Toulouse